

Séminaire sur
La contribution de la société civile organisée aux travaux de l'OMC
A la recherche d'une meilleure gouvernance

DISCOURS
de
M. Roger BRIESCH
Président du Comité économique et social européen

Bruxelles, 27 septembre 2004

Seul le texte prononcé fait foi
Check Against Delivery

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux de vous accueillir au nouveau siège du Comité économique et social européen. Mes souhaits s'adressent évidemment de manière plus particulière à nos amis et collègues des pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, du Partenariat euroméditerranéen, d'Amérique latine et d'Asie qui sont venus à Bruxelles pour rencontrer leurs partenaires européens et les porte-parole des institutions ici représentées.

J'attache, sur le plan personnel et pour le Comité une grande importance à la rencontre d'aujourd'hui. Celle-ci, en effet, s'inscrit dans la droite ligne des priorités de ma présidence et dans la continuité des travaux effectués au cours des 24 derniers mois. J'avais, au début de mon mandat, fixé un certain nombre de priorités parmi lesquelles la lutte contre la pauvreté et l'implication du CESE dans la recherche d'une meilleure gouvernance.

Le Comité s'est attelé pleinement à cette tâche tant au niveau multilatéral qu'au niveau régional. Nous avons organisé, en décembre 2002 à Bruxelles, une conférence sur les droits de l'homme au travail à laquelle, d'ailleurs, nombre de délégués aujourd'hui présents avaient été invités à participer. Par ailleurs, le Comité a élaboré un avis sur "*Pour une OMC à visage humain*" dans lequel plusieurs des recommandations qui seront aujourd'hui discutées visent à favoriser une meilleure prise en compte des besoins et des demandes des pays en voie de développement et à accroître la transparence et la participation de la société civile aux travaux de l'OMC.

Toujours dans le cadre multilatéral, nous avons décidé d'élaborer un avis sur la dimension sociale de la globalisation pour répondre tant à la communication de la Commission européenne qu'au rapport de la Commission mondiale de l'OIT.

.../...

Nous avons également au niveau régional engagé un dialogue sur ces questions dans différents contextes. Ainsi, la Table ronde de la société civile UE-Inde a débattu de la question des droits de l'homme au travail. Je salue d'ailleurs la présence parmi nous de M. Vohra, le co-Président indien de la Table Ronde.

Par ailleurs, nous avons, dans le cadre de la 3^{ème} rencontre de la société civile Union européenne-Amérique latine-Caraïbes que nous avons organisé à Mexico en avril 2004, adopté des recommandations conjointes sur la question de la cohésion sociale avec la collaboration de plusieurs délégués d'Amérique latine et des Caraïbes présents aujourd'hui.

Egalement, dans le cadre des relations que nous entretenons avec nos partenaires d'Afrique, Caraïbes et Pacifique nous avons, à plusieurs reprises, abordé les sujets du rôle de la société civile, de la promotion du dialogue social, de la lutte contre la pauvreté et nous nous apprêtons, à la demande de la Commission européenne, à élaborer un avis sur la dimension sociale des accords de partenariat régionaux.

Je formule cependant le vœu que ces deux jours de séminaire marquent une nouvelle étape dans l'engagement du Comité et de ses partenaires en faveur de la recherche d'une gouvernance au niveau mondial. Je voudrais d'ailleurs à ce stade, et sans vouloir anticiper les conclusions qui seront tirées à l'issue des trois séances de travail qui nous attendent, énoncer un certain nombre d'idées issues des rencontres précédentes et des travaux du Comité qui pourront, je l'espère, guider vos débats. Ces réflexions portent sur le développement durable, les intérêts des pays en voie de développement, la démocratisation de la société internationale et l'intégration régionale.

1. Pour un développement durable et un nécessaire équilibre entre l'économique, le social et l'environnement

A plusieurs reprises, le Comité a affirmé que la libéralisation du commerce ne devait pas être une fin en soit mais plutôt un instrument au service du développement durable. Nous nous accordons à penser que le développement des échanges favorise la croissance économique mondiale et que cette croissance apporte une contribution fondamentale à la prospérité par la création de richesses. Toutefois, il est nécessaire d'encadrer la croissance de manière à que celle-ci soit durable et socialement responsable.

C'est donc un développement durable que nous appelons de nos vœux, c'est-à-dire un développement reposant sur les trois piliers que sont les piliers économique, social et environnemental.

Force est de constater que, dans le cadre de processus de mondialisation actuel, un déséquilibre existe et que les règles et institutions économiques l'emportent sur les règles et institutions sociales et environnementales.

Ces règles économiques s'expriment notamment à travers les activités de l'Organisation mondiale du commerce dont le rôle et l'importance n'ont cessé de croître. Ceci est dû au fait que l'OMC est amené à traiter d'un nombre croissant de sujets touchant le commerce mais aussi la réalité même des sociétés et je fais ici référence au débat lancé à juste titre par mon ami le Commissaire Lamy sur les préférences collectives. Ceci est également dû au caractère unique de l'OMC en raison de l'efficacité de son système de règlement des différends.

Je ne méconnais pas l'importance fondamentale jouée par l'Organisation internationale du travail, à laquelle j'ai pendant plusieurs années collaborée. Mais force est de constater que, en dépit des progrès accomplis et des réformes entreprises, il manque à l'Organisation internationale du travail un instrument permettant d'assurer la mise en œuvre effective de ses recommandations.

Vous me permettez, d'ailleurs, une nouvelle fois d'insister sur la nécessaire collaboration à développer entre l'OMC et l'OIT, notamment l'obtention par l'OIT d'un statut d'observateur auprès de l'OMC, et sur la cohérence à rechercher entre ces deux organisations.

Par ailleurs, la situation est encore plus critique sur le plan de l'environnement. En effet, à l'exception des accords multilatéraux sur l'environnement dont les instruments de mise en œuvre restent incertains et dont la cohérence avec les règles de l'OMC sont toujours en discussion, il manque à l'évidence au niveau mondial une organisation de l'environnement. C'est pourquoi nous appelons de nos vœux la création d'une agence internationale de l'environnement.

2. Pour une meilleure prise en compte des intérêts et des expressions des pays en voie de développement

La croissance économique des dernières années issue pour partie de la libéralisation des échanges a permis à de nombreux pays de connaître un développement important. Cependant, quelques 50 pays figurent encore parmi ce qu'il est convenu d'appeler les pays les moins avancés pour lesquels des dispositions particulières doivent être rapidement prises.

En outre, même dans les pays qui ont connu une croissance économique importante, une large proportion de la population n'a pas bénéficié des conséquences positives de ce développement. A titre d'illustration, je voudrais rappeler les débats et les conclusions que nous avons tiré lors de la 3^{ème} rencontre de la société civile Union européenne, Amérique

latine et Caraïbes sur le thème de la cohésion sociale. Il ne faut pas, dans ce cadre, oublier que l'inégalité et la pauvreté représentent une menace potentielle pour la démocratie, la paix et le développement économique.

Les pays en voie de développement n'ont, par ailleurs, pas assez de possibilité d'expression au sein des organisations internationales. Même si, bien sur, le principe onusien, un pays une voix s'applique à l'OMC, il est bien évident que la plupart des pays en voie de développement, à l'exception des plus grands et des plus puissants d'entre eux, n'ont pas les moyens de participer pleinement aux négociations commerciales et de défendre l'ensemble de leurs intérêts. Des progrès ont été accomplis notamment grâce à l'action de l'Union européenne dans les cadres multilatéral et régional mais beaucoup reste encore à faire.

L'adoption de l'agenda du développement de Doha et l'accord obtenu en juillet sont des pas dans la bonne direction, notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre d'un traitement spécial différencié et la prise en compte des besoins spécifiques des pays en voie de développement. Cependant, permettez-moi d'insister sur la nécessité d'aller plus loin dans le soutien à accorder aux pays les plus pauvres. Permettez-moi également de souligner la différenciation qu'il conviendrait d'opérer au sein des pays en voie de développement entre les pays en retard persistant et ceux qui jouissent déjà des avantages d'une économie émergente.

3. Pour une démocratisation de la société internationale et le renforcement de la participation de la société civile

De nombreuses critiques ont été formulées à l'égard d'un manque de démocratie du système de régulation mondiale. Je voudrais insister sur deux éléments qui me semblent essentiels.

Il doit y avoir un renforcement du contrôle démocratique exercé par les représentants élus des Parlements. Un tel système existe déjà dans un certain nombre de contextes régionaux et notamment dans le cadre des relations Union européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique. De même, pour le sujet qui nous intéresse plus précisément aujourd'hui nous nous réjouissons des initiatives qui ont été prises, en particulier, par le Parlement européen pour donner une dimension parlementaire aux travaux de l'OMC.

Mais, il doit y avoir également un renforcement du rôle de la participation de la société civile aux diverses organisations internationales et notamment à l'OMC.

Le Comité a formulé plusieurs recommandations dans ce sens et la troisième session de travail de ce séminaire nous permettra d'en débattre ensemble. Permettez-moi néanmoins à ce stade de saluer les efforts entrepris par l'OMC pour rendre plus accessibles ses travaux. Il convient également de saluer l'ouverture de la Commission européenne vis-à-vis de la société civile de l'UE pour ce qui concerne le suivi des négociations commerciales.

Je pense que beaucoup doit encore être fait mais que dans ce domaine il revient à la société civile de formuler des recommandations constructives et de ne pas se concentrer dans un rôle purement revendicatif.

4. Pour une intégration régionale comme tremplin d'une gouvernance au niveau mondial

De nombreuses expériences d'intégration régionale se déroulent à l'heure actuelle dans le monde. A l'évidence, l'expérience européenne est la plus avancée et constitue aux yeux de beaucoup un laboratoire de la gouvernance. En effet, nous avons au niveau européen institué avec succès un contrôle démocratique par l'intermédiaire du Parlement européen, assuré une participation active de la société civile et intégré dans nos politiques une dimension sociale et environnementale. La mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne a marqué une nouvelle étape dans cette direction. Bien entendu, notre modèle est loin d'être parfait et peut encore beaucoup être amélioré mais il demeure, je le pense, pour beaucoup une source d'inspiration.

Je constate tant dans les pays d'Amérique latine que chez nos amis africains que les processus d'intégration régionaux peuvent constituer une première étape vers une meilleure gouvernance. Il est en effet au niveau régional plus facile qu'au niveau mondial d'intégrer les dimensions sociale et environnementale du développement et de favoriser les principes de participation de responsabilité démocratique. Dans ce cadre, l'Union européenne a un rôle essentiel à jouer pour, sur la base de son expérience, favoriser ces processus et leur permettre de s'épanouir. Le CESE, et ses homologues de l'UE, ont également un rôle important à jouer pour soutenir la création d'autres Conseils ou d'organisations similaires sur une base régionale et nationale. A ce titre, la création du Foro Consultivo del Mercosur constitue pour nous tous un exemple à suivre.

En conclusion, je voudrais lancer un appel pour que ce séminaire débouche sur des propositions d'actions concrètes et constructives visant à identifier la possibilité de rendre notre dialogue régulier et constructif sur les questions de commerce international et de gouvernance. Nous constituons tous ensemble un réseau déjà important regroupant au niveau européen les CES et les diverses organisations les composant ou y étant associées et au niveau mondial les CES et les nombreuses organisations socioprofessionnelles tant nationales que régionales avec lesquelles le CESE entretient des relations structurées. Ce réseau est certainement un embryon de société civile organisée au niveau mondial en croissance perpétuelle, sans, bien entendu, aucune vocation à un quelconque monopole.

Permettez-moi de citer le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la globalisation qui soulignait que : *"Le potentiel pour un système de gouvernance mondiale plus participatif et plus démocratique réside aujourd'hui plus dans l'évolution future*

de ces réseaux de personnes et d'institutions en pleine expansion que dans l'élaboration de projets pour un gouvernement mondial ou une reconfiguration des institutions".

Soyons réalistes mais soyons ambitieux car nous avons tous ensemble un rôle à jouer et une responsabilité à assumer dans la recherche d'une meilleure gouvernance.

Je vous remercie de votre attention.
